

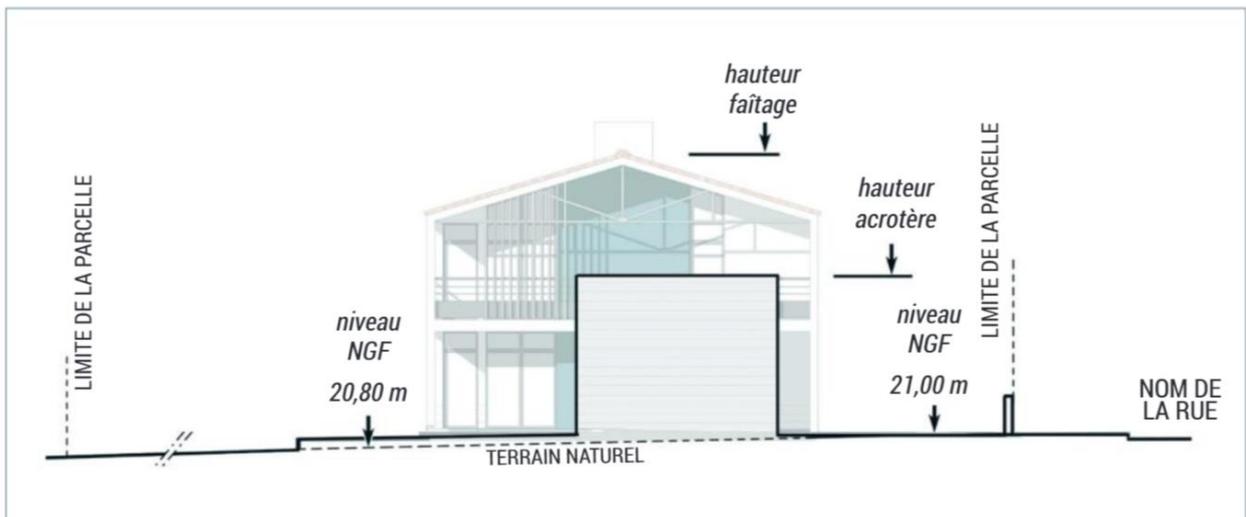
Plan de coupe - DP3 ou PC3

Montre l'implantation de la construction (profil) et son adaptation au terrain, de limite à limite.

Indiquez :

- le profil et les niveaux du terrain naturel et du terrain projeté,

- le profil, les hauteurs et les distances de la construction par rapport au terrain et limites,
- le traitement des espaces extérieurs (accès, stationnement, arbres, haies, clôtures...),
- l'échelle du document (recommandée :1/100^e).



****Les contenus textes et visuels sont extraits du site internet de l'Union Régionale des CAUE des Pays de la Loire.**